

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE FRANÇOIS DE SALES, 29 janvier
—NOTRE PRIME—
CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques, visite de Mgr de Montréal au Grand Séminaire ; lettre de M. l'abbé T. Harel, chancelier ; le dîner des pauvres aux Sœurs Grises ; les pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré ; lettre d'un religieux du Sacré-Cœur. —PETI-



SOMMAIRE

TES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL : entrée de la Sœur Morin à l'Hôtel-Dieu de Villemarie ; formation de la Milice de la Sainte-Famille ; délivrance d'un milicien—L'AN DE GRACE 1884—du *Journal de Rome*—NOËL ET LE JOUR DE L'AN—extrait de *la Maison et l'église* par Auguste Nisard—LE SECRET DE LA CONFESSION, suite—Décès de la Semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO
2 cents

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈDE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE HEURES

DIMANCHE,	25	Janvier.	—Saint-Pierre à Montréal.
MARDI,	27	“	—Saint-Timothée.
JEUDI,	29	“	—Saint-Ignace.
SAMEDI,	31	“	—Couvent d’Hochelaga.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 25 Janvier.—3me Dimanche après l’Epiphanie.—Conversion de saint Paul, d’auteur, orn. bles. *Anniversaire de la fondation de l’Archiconfrérie. Dans toutes les églises du diocèse, on récitera l’acte de consécration au T. S. Cœur de Marie. En ce jour on annonce la fête de la Septuagésime.*

Lundi,	26	“	—ST-POLYCARPE, E. M., double, orn. rouges.
Mardi,	27	“	—ST-JEAN CHRYSOSTÔME, E. D., double, orn. bles.
Mercredi,	28	“	—CHAIRE DE SAINT-PIERRE A ROME d. maj. orn. bles.
Jeudi,	29	“	—ST-FRANÇOIS DE SALES, E. D., double, orn. bles.
Vendredi,	30	“	—STE-MYRTINE, V. M., semi-double, orn. rouges.
Samedi,	31	“	—ST-PIERRE NOLASQUE, C., double. orn. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche 25, à 7h. p. m., consécration au T. S. Cœur de Marie.
Mercredi 28, à 7h., grand’messe pour les bienfaiteurs de l’évêché.

N. D. DE PITIÉ.—Jeudi 29, à 3h. p. m., fête de Saint-François de Sales, instruction pour l’œuvre des Tabernacles, et salut donné par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

ST. N. DE MARIE A HOCHELAGA.—Jeudi 29, profession religieuse présidée par Mgr de Montréal.

Dimanche 25, fête du Titulaire des églises paroissiales de Saint-Paul de Joliette, solennité des Titulaires de Sainte-Agnès à Dundee et de Saint-Timothée.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

29 JANVIER.

Saint François de Sales, qui se défendait toute participation à la politique, fut un homme politique aux vues très élevées, et très hardies. Quelle fermeté il sut déployer dans les conseils du duc de Savoie et à la cour de France pour disputer et enlever aux hérétiques les avantages funestes que la diplomatie n'osait leur retirer !... Vous trouverez çà et là dans ses lettres le coup d'œil d'un grand homme sur l'état et sur l'avenir de la France, où il voyait que le pouvoir monarchique, en abaissant toutes les supériorités sociales, en absorbant toutes les libertés des provinces, en détruisant avant tout les libertés ecclésiastiques, préparait les triomphes de l'anarchie et les excès de l'impiété.

D'un regard ferme et profond, il a vu l'ancienne pensée catholique abandonnée par les rois très chrétiens, ou du moins par leurs ministres les plus renommés. La politique se déshonore par des combinaisons et des alliances qui répugnent à l'honneur, par cela seul qu'elles répugnent à la foi. La grande unité religieuse de l'Europe est à la veille de se dissoudre en droit après s'être dissoute en fait. Les divisions entre peuples chrétiens se raniment ; les guerres intestines sont inévitables ; à la Ligue succédera la Fronde. Enrôler de nouveau tous ces instincts remuants au service du droit et de la vérité ; jeter sur les plages de l'Afrique et de l'Orient tous ces combattants divers ; réunir sous la bannière du fils aîné de l'Eglise les héros de la Ligue comme ceux du parti royal ; aller porter au Turc sinon le coup mortel, au moins le coup décisif qui le refoulera dans ses retranchements ; prévenir de soixante ans l'exploit de Sobieski ; par-dessus tout christianiser le pouvoir qui se machiavélise, remettre la politique d'accord avec l'Évangile : voilà ce que saint François de Sales a conçu, voilà ce que, dès l'année 1602, il a prêché dans la chaire de Notre-Dame de Paris où il prononçait l'éloge funèbre du dernier des croisés français. Avec tout le feu du patriotisme chrétien, il stimule les âmes ardentes de son auditoire guerrier et cherche à replanter dans les cœurs, à replacer dans les mains de tous ces hommes la croix et l'épée déposées sur le catafalque du soldat catholique et lorrain. Invoquant une antique prédiction relative à la mission des rois de France, il ne craint pas de jeter à Henri IV lui-même une sainte provocation, et plus tard, quand ce grand roi succombe sous le poignard, le noble évêque se lamente parce qu'il espérait qu'enfin ses leçons allaient être comprises, que ce puissant monarque, en se liant avec ses voisins, allait travailler à rétablir l'antique unité de la république chrétienne.

Dites donc qu'il n'a pas su comprendre les grandes choses, aborder les grandes questions, cet homme si doux, qui, seul peut-

être en Europe, eut alors l'intelligence de la situation ; cet homme qui, s'il eût été écouté, eût épargné à la politique du dernier siècle une tache qu'elle n'a cessé de porter sur son front et l'aurait préservée des fautes dont nous subissons encore aujourd'hui les fatales conséquences.

Cardinal PIE.

*Exhortation aux membres de l'Association
de Saint-François de Sales.*

NOTRE PRIME

La Vie de Mgr de Lauberivière, cinquième évêque de Québec, par M. l'abbé Tanguay, un volume format in-8, 160 pages, imprimé en deux couleurs, sur papier de luxe, avec un magnifique portrait, est donné en PRIME par la *Semaine religieuse* à tous ses abonnés aux conditions suivantes :

1. Toute personne déjà abonnée qui nous fera parvenir avant le 30 janvier prochain \$1.00 pour l'abonnement de 1885.

2. Tout abonné nouveau qui nous paiera \$1.00 avant le 30 janvier prochain, pour son abonnement de 1885.

3. Tout abonné en retard qui, outre ses arrérages, nous paiera \$1.00 pour son abonnement de 1885.

DE PLUS, toute personne qui nous fournira une liste de 5 abonnements nouveaux et payés d'avance pour 1885 aura elle-même droit à un ABONNEMENT GRATUIT à la *Semaine religieuse* pour l'année 1885; en même temps qu'à la prime.

Cette prime est actuellement sous presse et sera envoyée dans quelques jours aux abonnés.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :

M. T. Prévost curé de Saint-Jean de Matha.

M. J. Aubin curé de Saint-Esprit.

M. G. L. Leclère, vicaire à l'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes (Oka).

Selon son habitude de tous les ans, Sa Grandeur Mgr de Montréal est allée samedi faire sa visite du jour de l'an au séminaire de la Montagne.

Le soir, Sa Grandeur a fait la lecture spirituelle, et a assisté à

deux conférences, l'une en français, l'autre en anglais, données par deux séminaristes.

Le lendemain, Monseigneur a dit la messe de communion, a présidé au trône à la grand'messe et a prononcé l'homélie. Après les vêpres, Sa Grandeur a chauté le salut.

Entre la grand'messe et les vêpres, Monseigneur est allé visiter les élèves du collège, qui lui ont présenté en anglais et en français, deux adresses auxquelles Sa Grandeur a répondu quelques-mots.

20 Janvier 1885

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Monseigneur l'Evêque de Montréal, pour couper court aux commentaires et fausses informations qui pourraient avoir lieu sur une question délicate, me charge de vous communiquer ce qui suit :

On a conçu à Rome, des doutes sur l'authenticité de certains CORPS SAINTS envoyés en diverses parties du monde catholique depuis 1874. Le Cardinal-Vicaire a demandé aux Evêques de lui renvoyer les *Authentiques* (lettres), qui accompagnaient ces reliques. Mgr l'Evêque de Montréal, pour se conformer à cet ordre, a transmis à Son Eminence les authentiques de quelques *Corps Saints* apportés dans le diocèse depuis 1874. Or, une lettre reçue ces jours-ci, de Son Eminence, informe Mgr l'Evêque, que ces authentiques sont fabriquées, et là-dessus, Sa Grandeur a donné ordre aux intéressés de faire disparaître des églises et chapelles, ces reliques dont on suspecte l'authenticité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le rédacteur,

Votre très humble serviteur,

T. HAREL, Ptre. Chancelier.

Les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul ont donné dimanche leur dîner annuel aux pauvres recueillis par les Sœurs Grises.

Cette fête de la charité, qui est un jour auquel ces malheureux pensent longtemps à l'avance et dont ils gardent précieusement le souvenir, avait attiré plus de monde que les années précédentes. La grande salle, où avait lieu le banquet, était littéralement remplie par les membres de tout rang, de tout âge, heureux du bonheur qu'ils procuraient en ce jour à leurs chers amis. Un grand nombre d'ecclésiastiques avaient aussi voulu prendre part à cette fête.

A cinq heures, Sa Grandeur Mgr de Montréal est arrivée accompagnée de M. l'abbé Deguire, directeur du petit séminaire. Sa Grandeur est immédiatement descendue dans la salle où les pauvres étaient rassemblés. Après elle venaient : MM. Colin, supérieur du séminaire, le R. P. Lefebvre, supérieur des Oblats, Deguire,

Brasseur, Bédard, SS.; Leclerc, curé de Saint-Joseph, Hétu, vicaire de Saint-Joseph; RR. PP. Desjardins, Schmidt, S. J.; Guyot, SS., R. P. Durocher, O. M. I., Bonnissant, SS., Tranchemontagne, chapelain de la communauté, Thomas Daly, du diocèse d'Halifax.

Sa Grandeur, les membres du clergé et plusieurs laïques, se mirent alors à découper et servir les mets que les confrères de la Saint-Vincent de Paul allaient porter aux pauvres qui, au nombre de 200 environ—100 vieillards, 30 aveugles de l'asile Nazareth et 80 enfants—faisaient grandement honneur à ce succulent banquet.

Après le repas, un enfant, des grands, récita, avec beaucoup de tact et d'intelligence, une éloquente adresse à Sa Grandeur. Il fut très applaudi; surtout lorsqu'il rappela une touchante épisode de la vie de la fondatrice de l'Institut, la Mère d'Youville.

Sa Grandeur, dans quelques paroles émuës, remercia les membres de la Saint-Vincent de Paul du bonheur qu'ils venaient de donner à ces déshérités de la fortune, les exhorta à persévérer dans leur affection pour les pauvres, à continuer à exercer cette charité qui fait qu'on se donne en entier à ceux que l'on soulage, et qui profite bien plus à celui qui donne qu'à celui qui reçoit. Sa Grandeur bénit ensuite l'assistance.

Un salut solennel termina cette fête fraternelle.

Le salut annuel des associés de l'OEuvre des Tabernacles aura lieu le 29 janvier, à 3 hrs. p. m., dans l'église de Notre-Dame de Pitié.

Cette cérémonie sera précédée du sermon et présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal. Tous les amis sont invités à y assister.

La quête sera faite au profit de l'OEuvre.

M. A. Giguère, curé de Saint-Etienne de Beauharnois est décédé mercredi matin. Ses obsèques auront lieu samedi matin, 24 du courant, à Saint-Etienne.

Les *Annales de la bonne Saint-Anne de Beaupré* annoncent que, pendant l'année 1884, 83 pèlerinages ont été organisés pour se rendre à ce sanctuaire vénéré.

“ Près de 62 000 pèlerins, ajoutent-elles, ont visité, en 1884, le sanctuaire privilégié de la bonne sainte Anne, ce qui fait passé 3000 de plus que l'année précédente. Sur des rapports inexacts et exagérés, certains journaux, en septembre dernier, ont élevé jusqu'à 80 000 le nombre des pèlerins. C'est une erreur que nous tenons à rectifier. Pas n'est besoin de gonfler les chiffres pour constater l'accroissement progressif des pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré. La réalité est assez éloquente par elle-même. Gloire à Dieu, honneur et reconnaissance à la bonne sainte Anne, glorieuse Patronne du Canada ! ”

Nous recevons la communication suivante :

“ Gloire, amour, réparation au Cœur adorable de Jésus et au très saint et Immaculé Cœur de Marie.

“ A. M. D. G. & M. IM.

“ Canada, Ontario, 12 janvier 1885

“ A MONSIEUR P. DUPUY, RÉDACTEUR DE “ LA SEMAINE RELIGIEUSE DE MONTRÉAL. ”

“ Très cher Monsieur,

“ Dans votre remarquable livraison du 10 courant, je lisais avec un véritable bonheur le très intéressant rapport de la belle et grande œuvre de l'Adoration nocturne, donnant l'historique très complet de cette chère confrérie depuis son début jusqu'à nos jours. Fasse le ciel qu'elle se propage et se répande partout et constamment dans tous les pays et particulièrement dans notre catholique Province, afin de consoler le Cœur adorable de Jésus-Christ et le très saint et Immaculé Cœur de Marie, et d'en obtenir le triomphe de la sainte Église et celui de son illustre et glorieux chef Léon XIII, qui d'ailleurs, comme on le sait, demande instamment une “ Immense coalition d'efforts et de prières ” spécialement pour vaincre l'armée satanique des francs-maçons, qui, avec leur rage infernale et leur haine diabolique, font périr éternellement des millions d'âmes que le Divin Cœur de Jésus a tant aimées et pour lesquelles il a tant souffert.

“ Par conséquent, amour et reconnaissance à Sa Grandeur Mgr de Montréal pour l'inauguration et le développement de la dite société d'Adoration, ainsi que pour d'autres pieuses confréries également fondées depuis plusieurs années, par ce saint Evêque, si justement aimé et vénéré de tous, et aussi par le puissant et dévoué concours des Révérends Pères Jésuites et des nombreux apôtres du Cœur adorable de Jésus-Christ. La bonne presse et les publications périodiques véritablement pieuses ont aussi sans doute droit à la reconnaissance et à l'encouragement du public en général et surtout du public ami des progrès de la vraie civilisation chrétienne ; chacun sait, d'ailleurs, que N. T. S. P. le Pape glorieusement régnant donne les plus vifs encouragements à l'œuvre patriotique et religieuse de la bonne presse catholique.

“ Toutefois travaillons et prions sans jamais dire, c'est déjà assez, particulièrement lorsqu'il s'agit de favoriser et propager le plus possible, la grande Ligue du Cœur de Jésus et de Marie, qui est appelée à faire tant de bien. Voici, d'ailleurs, ce que nous lisons dans la dernière livraison du très estimable *Messenger du Cœur de Jésus*, p. 571 : Et maintenant. Nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la dévotion sincère au Sacré-Cœur de Jésus se propage et se répande sur toute la terre. Connaissant, en effet, combien elle est salutaire et profitable pour les âmes, Nous nourrissons la douce et ferme espérance que de grands biens ne manque-

ront point d'émaner de ce divin Cœur et qu'ils seront le remède efficace des maux qui affligent le monde." etc., (Paroles de Léon XIII)

" Enfin, très cher Monsieur, je vous prie très instamment de vouloir publier prochainement cet écrit dans votre belle et intéressante *Semaine Religieuse*, qui, plus que jamais, est estimée et encouragée par tous.—Je suis bien sincèrement, très cher Monsieur, votre humble et dévoué serviteur, "*Un Religieux du Sacré-Cœur*."

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL.

XXIII.

ENTRÉE DE LA SŒUR MARIE MORIN A L'HOTEL-DIEU DE VILLEMARIE. —
FORMATION DE LA MILICE DE LA SAINTE FAMILLE. — DÉLIVRANCE D'UN
MILICIEN.

Les colons de Villemarie étaient sans cesse exposés à périr sous les coups des Iroquois ou à être faits prisonniers. Ces sauvages tantôt attaquaient les colons à force ouverte, tantôt se cachaient en embuscade, tout autour des maisons pour fondre sur ceux qui viendraient à sortir. Les sœurs de la Congrégation, les Filles de Saint-Joseph, à l'Hôtel-Dieu, furent plusieurs fois très sérieusement menacées par ces barbares, qui passaient souvent des nuits entières cachés dans la cour de l'Hôtel-Dieu pour saisir celles des Sœurs que le service des malades obligerait à sortir. Mais Dieu veillait sur les Hospitalières et il ne leur arriva aucun mal. " Dieu " dit la sœur Morin, ôtaît aux Iroquois la connaissance du mal " qu'ils auraient pu nous faire ; très assurément sa providence " nous gardait et sa puissance nous défendait contre eux. "

C'est en cette année 1652, au milieu de ces dangers, que la sœur Marie Morin quitta sa ville natale, Québec, pour entrer à Villemarie dans la communauté des Filles de Saint-Joseph. Elle allait là où le danger était le plus grand et où on était le plus exposé à souffrir pour sa foi. Agée seulement de seize ans, douée d'une grande mémoire et d'une grande facilité pour l'étude, elle apprit rapidement les langues des sauvages et put ainsi catéchiser et instruire ceux qui venaient à l'Hôtel-Dieu. La sœur Morin, qui vécut jusqu'à 85 ans, a écrit des *Annales* qui abondent en faits précieux pour l'histoire de la colonie.

Elle nous apprend que, de 1660 à 1666 par suite de la guerre contre les Iroquois, l'Hôtel-Dieu fut presque toujours rempli de malades. Elle nous fait connaître les frayeurs continuelles des pauvres Hospitalières. " Toutes les fois, dit-elle, que quelques-uns " des nôtres étaient attaqués, on sonnait le tocsin pour inviter les " habitants à aller les secourir. Ma sœur de Brésoles et moi mon " tions au clocher, afin de ne pas employer un homme qui allaït

“ courir sur l'ennemi. De ce lieu élevé nous voyions quelquefois
 “ le combat dans ses détails; ce qui nous cauait beaucoup de
 “ frayeur; lorsqu'il était très proche et nous faisait redescendre au
 “ plus tôt. Quand on sonnait le tocsin, ma sœur Maillet tombait
 “ aussitôt en faiblesse, et ma sœur Massé demeurait sans parole
 “ dans un état à faire pitié; l'une et l'autre allaient se mettre alors
 “ dans un coin du jubé, devant le T. S. Sacrement pour se préparer
 “ à la mort. Dès que j'avais appris que les Iroquois s'étaient retirés,
 “ j'allais le leur dire, ce qui les consolait et semblait leur redonner
 “ la vie. Ma sœur de Brésolles était plus forte et plus courageuse
 “ et la juste frayeur dont elle ne pouvait se défendre ne l'empêchait
 “ pas de servir ses malades, ni de recevoir ceux qu'on apportait
 “ blessés, ou morts. Les prêtres du Séminaire ne manquaient pas
 “ de courir un ou deux au champ de bataille pour confesser les
 “ moribonds, et ceux-ci ne conservaient le plus souvent de vie
 “ qu'autant qu'il en fallait pour être en état de recevoir les sacre-
 “ ments et expiraient sur la place aussitôt après. Ces Messieurs
 “ exposaient ainsi leur vie, toutes les fois que le service du pro-
 “ chain le demandait, sans prendre aucune arme pour se défendre,
 “ ce qu'on doit regarder comme un zèle excellent et une charité
 “ très sublime.”

Les lattes incessantes avec les Iroquois rendaient très dangereux
 les travaux des champs : particulièrement, en 1662, les colons de
 Villemarie ne purent cultiver leurs champs. Aussi eurent-ils
 recours à Québec, où, et ni moins exposé, on avait pu faire les
 semences et la moisson. Le 2 juin 1662, on envoya aux colons de
 Villemarie un secours de cent minots de blé. Pour les acheter, les
 Pères Jésuites donnèrent soixante livres et Mgr de Laval le reste
 de la somme.

Afin d'activer la culture des terres et de pourvoir ainsi à la subsis-
 tance de la colonie, M. de Maisonneuve, par une ordonnance, en
 date du 4 novembre 1662, déclara que tous les soldats et serviteurs
 qui, “ sans préjudicier à leurs engagements, défricheraient des
 terres sur le domaine des seigneurs, jouiraient de ces terres jusqu'à
 ce que on leur en eût donné autant ailleurs également défrichées.”
 En intéressant à la prospérité générale les soldats et les serviteurs,
 nourris jusqu'alors par le travail des autres, M. de Maisonneuve
 montra de nouveau sa sagesse, et sa grande expérience. Il réussit
 pleinement car avant la fin de l'année soixante-deux personnes se
 mirent à défricher les terres des seigneurs.

Après avoir trouvé ainsi de nouveaux travailleurs, M. de Maisonneuve
 chercha les meilleurs moyens pour protéger leur vie. A cet
 effet, et pour avoir toujours sous la main un corps de valeureux
 soldats, prêt à se porter partout où se montraient les ennemis et à
 protéger les travailleurs, il proposa aux colons de former une con-
 frère-militaire sous le nom de *Milice de la Sainte-Famille de Jésus,
 Marie et Joseph*. Cette proposition répondait si bien à l'esprit de
 dévouement, à la foi si robuste de ces colons qui voulaient établir

l'église catholique en Canada au prix même de leur vie, que l'ordonnance de M. de Maisonneuve, instituant la *Milice* fut publiée le 28 janvier 1663, et que quatre jours après, le 1er février, cent quarante hommes se présentèrent pour faire partie de la *Milice*.

Dans cette ordonnance M. de Maisonneuve dit : " Sur les avis qui nous ont été donnés de divers endroits, que les Iroquois avaient formé le dessein d'enlever de surprise ou de force cette habitation, et le secours que Sa Majesté nous a promis n'étant pas arrivé encore : nous, attendu que *cette île appartient à la Sainte-Vierge*, avons cru devoir inviter et exhorter ceux qui sont zélés pour son service de s'unir ensemble par escouades chacune de sept personnes, et après avoir élu un caporal à la pluralité des voix, de venir nous trouver pour être enrôlés dans notre garnison, et en cette qualité suivre nos ordres pour la conservation de ce pays. " M. de Maisonneuve termine ainsi ; " Ordonnons au sieur Du Puis major, de faire insinuer le présent ordre au greffe de ce lieu et ensemble les noms de ceux qui se feront enrôler, pour leur servir de marque d'honneur comme ayant exposé leur vie pour les intérêts de Notre-Dame et le salut public. "

L'un de ces miliciens fut bientôt victime des Iroquois ; il montra dans les tourments le courage d'un martyr. C'était la veille de la Pentecôte, une quarantaine d'Iroquois s'emparèrent de lui après que dans le combat il eût eu un œil crevé. Dès qu'il fût fait prisonnier, il adressa une ardente prière à la sainte Vierge, la conjurant de ne pas permettre qu'un des enfants de sa famille périt. Sa prière terminée, il fut plein de confiance et suivit ses bourreaux avec la plus grande tranquillité. Le soir lorsqu'on lui liait les mains et les pieds, il disait : " Les voilà, hez, serrez ; Jésus-Christ en a souffert bien plus pour moi, quand on l'étendit sur la croix ; je suis content de vous obéir, et d'imiter ainsi l'obéissance que mon Maître a rendue à ses bourreaux. "

Malgré les prières nombreuses qui étaient faites à Villemarie pour ce milicien et malgré son inaltérable confiance en Marie il ne voyait aucun moyen humain d'échapper à son malheureux sort, tant la surveillance était continuelle.

Cependant sa confiance en sa protectrice ne fut pas trompée. Des Algonquins chrétiens, de la Mission de Sillery, voulant tenter quelque coup contre les Iroquois, rencontrèrent ceux qui torturaient le milicien. Après un sanglant combat, les Algonquins furent vainqueurs ; le milicien, étendu par terre, les mains et les pieds liés, s'écria : *je suis Français*. A ces mots, les Algonquins s'empressent de le délier et il tombe aussitôt à genoux pour remercier sa puissante libératrice. De retour à Villemarie ; il est fêté par tous les colons, et le récit de sa délivrance ranime chez eux la confiance en Marie. " Il n'a pas été méconnaissant de ce bienfait, " ajoute le P. Lallemant, ne pouvant entendre parler de la sainte Vierge sans fondre en larmes, et publiant sans cesse les merveilles qu'elle a opérées pour sa délivrance ; car il devait périr

“ pendant le combat entre les Iroquois et les Algonquins, par les balles qui sifflaient à ses oreilles et qui jetaient par terre tout ceux qui étaient autour de lui. ”

Dans ces heureux temps de la colonie, où les colons n'avaient d'autre souci sur la terre que de s'assurer la possession du ciel, ceux qui mouraient sans enfants “ laissaient ordinairement leurs biens à Dieu ” en les léguant par testament à leur église paroissiale pour laquelle tous les colons avaient une profonde affection.

L'AN DE GRACE 1884.

Sous ce titre, le *Journal de Rome* publie un remarquable article dans lequel il dresse le bilan des fautes que les nations ont commises pendant l'année qui vient de finir, et des châtimens dont Dieu les a punies.

L'Italie, le plus coupable des Etats, a été châtiée dans son orgueil ; elle n'a reculé devant aucune bassesse pour “ se guinder au rang des grands empires ” et elle a l'humiliation de voir l'Allemagne lui préférer la France, qu'elle haït.

La France, malgré l'habileté de ses chefs et le courage de ses soldats à Madagascar, au Tonkin, à Formose, est arrêtée par des obstacles qui seraient inexplicables, si on n'y voyait la main de ce Dieu “ dont elle a repoussé l'assistance à l'intérieur ” et qu'elle a outragé.

Fière de son hérésie, de ses flottes, de son or, l'Angleterre croyait facilement conquérir l'Egypte, un Madhi l'arrête et la voilà lancée dans des complications dont elle ne sait comment sortir.

L'Allemagne est la première de toutes les puissances ; elle fait à son profit les coalitions, et sa politique gouverne l'Europe. Mais, si puissant que soit son chancelier, il ne peut rien contre le socialisme et contre les catholiques, et s'use en conflits désastreux.

L'Autriche et l'Espagne, demeurées fidèles à la foi de leurs pères, restées catholiques dans leur politique, consolident paisiblement leur dignité et leur puissance.

Le siècle est matérialiste ; c'est par là que Dieu va le châtier. Fléaux, pestes, crises économiques, le crédit des Etats ébranlé, l'industrie qui chôme, la misère qui est générale : voilà les châtimens de Dieu.

“ Mais Dieu, ajoute le *Journal de Rome*, donne au monde une autre leçon plus directe, plus positive. En le châtiant, il l'avertit et le redresse. Il lui a laissé un conseiller infailible, son Vicaire, pour l'avertir, pour le guider, pour l'éclairer en ses erreurs, en ses efforts, en ses travaux. Du Siège de Rome jaillit une source intarissable de grâces, de vérité et de lumières.

“ Si l'Eglise était une œuvre humaine, comment eût-elle résisté à tant d'assauts ? Si le Pontife-Souverain tenait sa puissance des

hommes, comment les efforts de tant d'hommes pervers ne la lui eussent-ils pas retirée ?

“ Si le Pape n'était qu'un docteur comme les autres, comment sa chaire n'eût-elle pas été brisée comme tant d'autres depuis vingt siècles ?

“ De nos jours, on a pu contre l'Eglise, contre le Pape, tout ce qu'on a voulu. Les ennemis ont été les plus forts. Ils ont pu dépouiller les ordres religieux ; ils ont pu, en Allemagne, en Suisse, donner les temples et la juridiction aux apostats ; ils ont pu, en Italie, réduire le Pape à l'état de prisonnier. Ils pourraient, s'ils le voulaient, mettre le Valican à sac et murer jusqu'aux catacombes. Qui les empêchait ? Ce n'était ni aucune force humaine, ni aucun scrupule de conscience. Ils le voulaient, ils le veulent encore.

“ Cependant, ils n'ont pu faire taire la voix qui pardonne et qui conseille. Ils n'ont pu humilier la puissance qui vient de Dieu ; tout au plus, la gênent-ils, la contrarient-ils en ses bienfaits effels, et leur faiblesse vient de leurs attentats. Mais briser le Siège de Pierre, empêcher le Docteur d'enseigner, le Dispensateur des grâces célestes de lier et de délier, quand même ils le voulaient, ils ne l'ont osé, ils ne l'ont pu.

“ C'est pourquoi cette année féconde en malheurs a été aussi féconde en grâces.

“ Léon XIII, en cette année, a multiplié les enseignements et les bienfaits. A la France, il a adressé cette Encyclique, monument de charité et de justice, qui a ranimé la confiance des fidèles, imposé aux oppresseurs mêmes la majesté du droit violé, et rendu la persécution plus timide.

“ A l'Espagne, dans le sanctuaire le plus glorieux, le plus vénéré, il a remis en honneur ces reliques insignes de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur et accordé le grand jubilé de pardon.

“ A tous, il a montré le péril que les sectes font courir aux sociétés même civiles ; il a mis le doigt, avec quelle charité ! sur la plaie qui ronge les Etats. A tous, enfin, il a donné l'exemple et le précepte de la prière ardente à la Vierge victorieuse, à la Vierge du Rosaire !

“ Tandis que ses bras s'élèvent vers le Ciel pour sauver le monde, Léon XIII nous exhorte tous au bon combat. Il compte sur nos efforts, tandis qu'il implore son Maître et le nôtre pour qu'il nous donne la victoire.

“ A sa voix, les œuvres s'organisent ; les pieuses milices se mettent en marche ; les saintes liguees s'arment pour les combats de réparation. A sa voix, les dissidences de nation et de parti s'effacent et tombent ; le troupeau tout entier se rallie autour du Pasteur, pour faire face au péril commun. A sa voix, les jeunes églises d'au-delà des mers se constituent et envoient à la cause de nouveaux vengeurs.

“ Cette puissance singulière d'un homme enfermé, prisonnier, n'est-elle pas merveilleuse ?

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

“ Alors que toutes les puissances périclitent, la sienne seule s'étend et s'affermi. Les missionnaires continuent à vaincre la barbarie, alors que reculent devant elle les armées les plus savantes, et ils comptent leurs martyrs comme autant de gages du triomphe. Les peuples fidèles s'unissent, oublient leurs querelles et se liguent. C'est au temps où son autorité subit la plus forte oppression qu'elle est la plus incontestée, et que les tentatives de schisme sombrent sous le ridicule ! La force de ce vieillard prisonnier grandit en raison de la résistance qu'elle rencontre. Plus on veut l'isoler, plus grande est l'union autour du Siège infailible.

“ Que Dieu conserve pour de longues années Léon XIII ! Que Dieu lui inspire toujours, pour le salut du monde, les sages conseils et les viriles exhortations ! Que Dieu entretienne chez les peuples l'esprit de foi et l'ardeur à la lutte !

“ Qu'il réserve à l'année qui s'ouvre autant de grâces qu'en sa justice et en sa bonté il a daigné en accorder à celle qui finit.

“ Ce fut une année difficile et triste par la faute des peuples ; mais ces misères mêmes n'ont-elles pas rendu plus évidentes la miséricorde et la puissance de Dieu ?

“ Puissent venir enfin s'agenouiller et se purifier devant la Chaire du Vatican les puissants du monde, comme sont venus s'agenouiller devant le berceau de l'Enfant-Dieu ces rois mages dont l'Eglise va célébrer la fête !

NOËL ET LE JOUR DE L'AN. (1)

(1) *La Maison et l'Eglise*, par Auguste Nisard, un joli vol. in-12, de 440 pages, Paris, chez Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte.—Prix : 3 fr. 50c.

Une coutume de la Noël particulière à notre maison, et qui enchérissait sur la coutume universelle, était celle-ci. Au matin de Noël, et l'aurore venant à poindre, la glaciale aurore d'un 25 décembre ! nous étions à bas du lit, nous les quatre garçons, n'ayant même pas pris le temps de nous habiller, et, quasi nus, nous escaladions à qui le plus vite l'escalier qui mène à la chambre à coucher de nos parents. Nous allions à la récolte des dragées de Noël. Cette chambre était le lieu affecté aux largesses célestes de l'Enfant Jésus. Voici comment ces largesses pleuvaient, je l'entends au propre, sur nous quatre. Nous n'avions pas fini d'embrasser dans leur lit ce cher père et cette chère mère, qu'une vraie pluie ou plutôt une grêle des plus drues de dragées multicolores tombait du plafond sur nos têtes. C'étaient des dragées de ce temps-là, dragées de baptême, blanches, rouges et violettes, confectonnées à la grâce de Dieu, et colorées au moyen de je ne sais

quels ingrédients. Cette grêle de bonbons faisait rage, notre père les lançant à pleine poignée au plafond, d'où ils se répandaient par toute la chambre, et s'égarèrent dans les plus petits recoins. Je ne parle pas de nos souliers, placés dès la veille sous le manteau de la cheminée, et qui en étaient remplis. Et nous de nous abattre comme une volée de moineaux sur cette manne de Noël, rampant sur nos genoux, faisant raffe de cette sucrerie, et l'allant chercher jusque sous le lit de nos parents. Quelque artiste de l'ancienne Grèce eût trouvé un sujet gracieux de bas-relief dans ces quatre petits corps que la gourmandise faisait se démener ainsi, et qui se traînaient demi-nus sur le plancher, *antè ora parentum*, les mains tendues vers cette friandise, et s'en disputant la part opime. Le beau ou le gracieux n'est-il pas le fait de l'enfant ?

Noël passé, voici venir le premier ^{* **} jour de l'an ou le jour de l'an. C'est comme un lendemain de Noël. Si la messe de minuit et les douceurs de l'Enfant Jésus au matin de Noël nous avaient fait rêver d'un paradis de sucreries, qu'est-ce que nous ne nous figurions pas de magnifique à la veille du premier de l'an, du jour des étrennes ? Les enfants des rois ni ceux des riches ne se perdent pas ainsi dans les délices de leur cœur. Comme ils ont tout ce qu'ils peuvent souhaiter, et avant qu'ils le souhaitent, ils n'imaginent rien qu'ils mettent au-dessus de l'abondance de leurs maisons et de leurs fantaisies de chaque jour. Rien n'est assez beau pour ces petits demi-dieux ; partant rien n'est beau pour eux ; rien n'étonne, rien ne ravit ces rassasiés précoces des hautes conditions. Il n'y a d'enfants vraiment heureux au premier jour de l'an que ceux des maisons de peu. Qu'étaient donc, dans l'espèce et selon l'âge de chacun de nous, nos étrennes ? Notre père en arrêtait la répartition ainsi qu'il suit : de l'agent monnayé, du bel argent blanc à nos deux aînés, à la fille et au garçon ; et à chacun des puînés un livre ou un jouet. Notre aînée recevait un écu de six francs (*cinq francs*, valeur courante) qu'elle trouvait, se mettant à table, sous sa serviette ; notre aîné *quatre francs* de la même monnaie, et qu'il percevait de la même manière ; à chacun des trois garçons, qui venaient après lui, un livre de littérature, de bonne et classique littérature, s'il vous plaît, approprié à l'esprit, et un peu au caractère de chacun d'eux ; notre cher père ne voulant pour ses enfants quoi que ce soit de futile, d'ampoulé, ou d'un faux à éblouir les simples. Ces livres, d'ailleurs proprement reliés en petit veau, et achetés à la maison *Cornillac Lambert* de Châtillon-sur-Seine, étaient fort beaux pour le temps. Il y en avait de trois francs, de deux francs et d'un franc cinquante centimes. Les prix allaient toujours en descendant du plus grand d'entre nous au plus petit. La gradation était conforme à la justice distributive et aussi à la bonne économie.

Notre père nous donnait nos étrennes à l'heure du repas de

midi. Nous étions montés, comme à la Noël, aussi matinalement et aussi peu vêtus, dans la chambre de nos père et mère, encore au lit, pour leur souhaiter "une bonne année et une parfaite santé"; ce qui est bien la plus vieille et la meilleure méthode de faire la chose qu'il y ait au monde. Ce sont, à n'en pas douter, les enfants qui ont trouvé, dès les temps des patriarches, ces quatre mots du cœur et du sang, auxquels ils n'ont rien changé depuis. Les plus belles harangues de cour ne vaudront jamais cela ni en éloquence, ni en vérité. Nous nous mettions à table, filles et garçons, dans une attente de nos étrennes à quel point anxieuse, je ne saurais le dire. Les serviettes dépliées, nos poitrines commençaient à se dilater. Un petit son argentin que rendaient les assiettes des deux aînés signifiait qu'ils avaient mis la main, la fille sur son écu de six francs, le fils sur ses quatre pièces de vingt sous, avec pleine licence de faire de cet argent tel usage qu'il leur plairait. C'était de l'argent bien placé, au moins du côté de la fille, qui, dès le soir, le portait à l'actif de sa caisse d'épargne. De l'argent du garçon il ne restait pas grand'chose, passé la huitaine.

Après ces prodigalités en numéraire du père de famille venait la distribution des livres aux puînés. Ce bon père procédait à la chose avec poids et mesure, et non sans un petit discours *ad hominem* ! par lequel il expliquait à chacun de ses enfants les raisons qui l'avaient déterminé pour le choix et l'appropriation du livre d'étrennes. Je le vois encore, je ne sais pas au juste l'année de cela, à cette place du milieu qu'il occupait à table vis-à-vis de notre mère, nous présentant à mon frère Charles et à moi deux de ces petits volumes, et me donnant à moi, son "Gulin (1)", à choisir entre les deux. C'étaient, l'un *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, le texte seul, l'autre des extraits de l'*Histoire naturelle* de Buffon, ornés d'images de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, et d'insectes. Entre ce texte nu du *Paul et Virginie* et cette *Histoire naturelle* illustrée, je demeurai perplexe, et je ne sus pas dire lequel des deux livres j'aimais le mieux. Ce n'est pas qu'au fond et par une inclination secrète je ne fusse pour ces bêtes, chevaux, ânes, chats, chiens, loups, corbeaux, serpents, lézards, et papillons si bien figurés, et dont les pareils vivants m'étaient si familiers. Mais j'hésitais d'autant plus à me prononcer que ce bon père lui-même, me sachant (et la chose était vraie) "très sensible" comme on disait encore en ces temps-là, m'attaquait dans mon faible, et m'excitait par de douces paroles à m'adjuger *Paul et Virginie*. Il l'avait, me disait-il, destiné à moi : et je trouverais plus de plaisir à le lire que pas un de mes frères. Hélas ! les bêtes de M. de Buffon m'avaient ensorcelé et elles l'emportèrent dans mon esprit sur tout le sentimental de *Paul et Virginie*. Je l'abandonnai à mon frère Charles, un diable de pétulance, un vrai casse-cou qui n'avait que faire de s'attendrir aux infortunes de Paul et de Virginie.

(1) Diminutif d'Augustin.

Ainsi en était-il de nos premiers de l'an sous le toit paternel, et aussi longtemps qu'il a plu à Dieu de nous laisser sous ce doux gouvernement d'un père et d'une mère, le plus semblable ici bas au gouvernement de "Notre Père qui est aux cieux". Nous n'avons pas compté beaucoup de tels jours de l'an ; ils n'en sont que plus à fond gravés dans les pieuses mémoires des orphelins de 1822. Ce n'est pas d'être de haut lignage qui fait et soutient la bonté et la dignité de la famille ; c'est d'être issus de bonnes gens, et d'avoir été traités par eux avec ce naturel charmant et cette douce vigueur d'autorité d'un père et d'une mère, aimés et vénérés l'un autant que l'autre par leur geniture. Là est tout le fond solide et délicieux de la famille chrétienne ; c'en est aussi, dirai-je, c'en était jadis, l'exemptaire le plus commun et le plus respectable.

* * *

Toute cette belle journée et les suivantes, y compris l'Épiphanie et ses éphémères royautés de table, se passaient pour nous dans les délices de la possession, et à recenser et à contempler les objets qui nous avaient été donnés en étrennes.

Tout l'univers me paraissait contenu dans ce petit Buffon. Rien dans la vie, et notre littérature de collège, et les leçons publiques des professeurs les plus doctes et les plus éloquentes, et les lectures bonnes ou mauvaises dont nous avons orné notre intelligence ou souillé notre imagination, rien ne vaut, pour ce qui est de la joie de connaître, ces premières avidités de l'esprit des enfants. Connaître les réjouit de la même manière que l'air et la douce lumière, remuer leurs corps légers, de graisse et d'humeur épaisse, et se répandre sur cent et cent objets hors la portée de leurs yeux et de leurs mains . . .

Rien dans l'éducation domestique n'est de peu de conséquence ; rien non plus n'est à remettre au lendemain. L'animal croît tôt chez l'enfant, et le corps prend de beaucoup les devants sur l'esprit. Si vous ne liez de la bonne et unique manière, par les maîtresses mains de la religion, l'animal tout prêt à s'emporter, et si vous ne le rangez pas de très bonne heure sous l'âme, après que vous aurez captivé celle-ci par le divin, l'homme, à proprement parler, sorti de l'enfant, se sera rendu indomptable à la loi morale ; et il n'y aura plus qu'à le laisser aller là où l'entraînent l'appétit de nature et les mouvements effrénés de l'originelle concupiscence. On aura manqué l'heure de l'enseigner et de le discipliner. Or la religion a seule le pouvoir de faire cela par l'empire du surnaturel et par la crainte de Dieu, inculquée au bon moment et une fois pour toutes.

Quelque chose manque, et il manquera toujours à l'enfant qui n'a pas connu ces rares délices des petites maisons bien ordonnées et au jour le jour subsistantes ; ce quelque chose-là, c'est l'école vraie, et dont rien ne se perd de la sagesse domestique, de la médiocrité patiente et avisée de la soumission à Dieu qui dispense, comme il

lui plaît et à qui il lui plaît, les biens temporels, du respect et de la piété filiale, éternels chez les bons fils. Après cela, comment ne pas vivre et mourir soi-même assez bon homme, quand on se souvient d'aussi petites origines, et d'aussi grands cœurs ?

LE SECRET DE LA CONFSSION

(Suite)

Bogdanof profita de ce répit pour arrondir la petite fortune qu'il se créait aux dépens des pauvres. Cet interrègne était pour lui une ère de prospérité.

Ah ! si cela avait pu durer toujours.

Mais cet état de choses prit une fin.

Après avoir bien cherché, l'évêque se décida enfin, et l'on apprit que l'abbé Miskiévitch venait d'être nommé.

Bogdanof, qui avait étudié son personnel, se trouva fort empêché. L'abbé, qui appartenait à l'œuvre des Dominicains, arrivait de Petersbourg et jamais il n'avait entendu parler de lui.

Cette lacune dans ses notes le contraria vivement, si vivement que peut-être aurait-il pris sa retraite s'il eût pu amasser à temps quelques 20,000 roubles de plus, mais il lui fallait ces vingt mille roubles pour l'accomplissement de ses projets, et il attendit.

Cette attente fut moins longue qu'il ne le souhaitait.

Un matin, arriva dans une télègue, sorte de carriole grossière, le nouveau curé, apportant avec lui tout son mobilier, deux chaises, une table, une grosse malle, son bréviaire, son fusil et son chien.

Point de lit, on couche sur le poêle en Pologne comme en Russie ; point d'armoire, à quoi bon puisqu'il n'avait rien à y mettre ; pour batterie de cuisine, une marmite de fer et trois écuelles en bois de tilleul.

C'était on ne peut plus élémentaire et peu encombrant.

Le curé conduisait lui-même la télègue, qui lui appartenait ainsi que le cheval qui la traînait.

Bogdanof, bien qu'il fût habitué à l'austérité de l'ancien curé, ne pouvait en croire ses yeux.

Avec son aide, l'aménagement fut bientôt fait ; le sacristain s'y prêtait, du reste, avec une extrême complaisance ; à défaut d'autres renseignements, l'étude du mobilier pouvait lui fournir de précieuses indications.

Dis-moi comment tu te loges, je te dirai qui tu es.

La partie du mobilier la plus soignée était certainement le fusil. Le curé est chasseur, pensa Bogdanof ; chasseur enragé, c'est lui qui a voulu déballer son arme, il l'a placée avec soin dans sa

plus belle chambre, voilà qui est bon ; un rude chasseur doit être un rude buveur, le flacon ne doit pas être loin. Chasseur et buveur, je n'en veux pas davantage, j'aurai des beaux jours, c'est moi qui serai le curé.

Cependant les bouteilles ne paraissaient pas. Cette absence contraria le *saint*, puis le nouveau venu lui parut avoir trop de méthode. Il possédait peu de choses, mais ce peu il le rangeait avec un soin minutieux, ses habits, quoique râpés, étaient propres, il n'y avait pas jusqu'à la marmite de fer qui ne fût recurée consciencieusement.

Pour les ornements d'église ce fut mieux encore, tout était plié, rangé, étiqueté, enveloppé, et quand Bogdanof voulut les emporter, l'abbé Miskiévitch l'arrêta d'un : cela me regarde, si fermement accentué, qu'il en eut froid dans le dos.

Serait-il regardant à tout et voudrait-il par hasard, surveiller la sacristie, se dit Bogdanof ; ce serait du nouveau, je ne le permettrai pas.

Comme s'il eut deviné la pensée de son aide, le curé dit toujours de son accent ferme et annonçant une volonté arrêtée :

— Qui se chargeait ici de la comptabilité de la paroisse ?

— Moi, votre Révérence, répondit le sacristain en saluant jusqu'à terre, votre saint prédécesseur m'en avait chargé ainsi que de la distribution des aumônes.

— Demain vous m'apporterez vos livres, répondit le nouvel arrivant.

Le lendemain après la messe, le saint s'occupait à plier les ornements et cherchait à paraître pénétré de ses devoirs, pour gagner du temps.

— Les livres, dit l'abbé, apportez-les moi et dorénavant qu'ils restent ici, c'est leur place.

— Sa Révérence soupçonnerait-elle... gémit le sacristain avec une humilité pleine de désolation.

— Je ne soupçonne personne, fit brusquement le curé, mais j'aime à voir clair dans ce qui regarde mon ministère.

Les deux jours suivants se passèrent à compiler les registres ; ils étaient parfaitement en règle.

— Comment les trouve votre Révérence, demanda Bogdanof, qui triomphait.

— Cela paraît exact.

Diab ! me soupçonnerait-il réellement, pensa le sacristain, qui, en son particulier, invoquait plus volontiers le diable que Dieu.

Huit jours se passèrent.

Un matin, au moment de commencer sa messe, le curé donna une commission au sacristain qu'il remplaça par un enfant de chœur pour la quête.

Puis, sans rien dire à l'enfant, la messe finie, il compta l'argent des pauvres, qu'il remplaça ensuite dans la tirelire.

Celle-ci fermait à cadenas, Bogdanof, en revenant, la trouva à

sa place accoutumée, refit le compte et porta à la colonne des recettes une somme allégée de l'intérêt qu'il avait pris la douce habitude de prélever.

Dans l'espace de six mois cela se renouvela plusieurs fois ; l'abbé ne regardait plus les livres, chassait et ne parlait plus de rien.

Le saint se frottait les mains.

Pour lui l'abbé Miskiévitch était un curé modèle, qui lui ôtait de la besogne en distribuant les aumônes, mais ne diminuait en rien ses revenus, car, depuis son arrivée, le comptable, en fieffé coquin qu'il était, au lieu de prendre un quart des recettes s'en adjugeait la moitié.

Le sixième mois le curé, qui était très ponctuel, l'avertit qu'à dix heures il lui paierait ses honoraires.

— A condition que cela ne gêne pas votre Révérence, répondit le saint, je puis attendre, il faut si peu à un pécheur comme moi, et n'étaient mes charités, bien minimales cependant...

— A dix heures, interrompit brusquement l'abbé,

A dix heures Bogdanof entra dans la petite chambre du chasseur, son livre sous le bras.

— C'est à un quart de la recette que vous avez droit pour vos gages.

— A un quart, votre Révérence.

— Voyons les recettes.

— Elles montent en tout à 45 roubles 18 kopeks, fit le sacristain.

— Ce qui fait, dit l'abbé en prenant la plume.

— 17 roubles et quelques kopeks, reprit Bogdanof.

— Un moment s'il vous plaît, 45 roubles 18 et 45 roubles 18 égalent 90 roubles 36, dont le quart...

— Pardon, votre Révérence, mais j'ai dit 45 roubles, 18 kopeks en tout.

— En ne comptant pas ce que tu as volé, canaille, s'écria le curé en le secouant rudement. Ah ! brigand, tu pensais ne pas être soupçonné, mais tes mômeries ne m'ont pas trompé. J'avais une seconde clé, et je te surveillais. Veux-tu voir mes comptes à moi.

Pris ainsi à l'improviste, tremblant devant cette colère si légitime, le voleur se jeta à genoux, puis supplia le curé de ne pas le perdre, promettant de rembourser ce qui manquait.

L'abbé Miskiévitch était brusque, mais bon, trop bon même, il se contenta d'un papier par lequel Bogdanof reconnaissait avoir volé et s'engageait à être désormais fidèle à remplir ses devoirs avec une exactitude rigoureuse, à déposer, après chaque quête, la tirelire près de l'autel, enfin à ne plus faire de quête à domicile.

Le misérable promit tout, à condition de n'être pas traduit devant les tribunaux.

Désormais, par cet aveu écrit, l'abbé le tenait en son pouvoir, il le croyait du moins, et il fit grâce au coupable.

Une année se passa, rien n'avait transpiré au dehors ; le saint continuait à être saint aux yeux de toute la population.

Sans se relâcher de sa surveillance, le curé continuait à chasser et aussi parfois à s'emporter.

La colère est une mauvaise conseillère.

L'abbé Miskiévitch ne tarda pas à s'en apercevoir.

Un de ses paroissiens, en mourant, avait légué une somme de 300 roubles aux pauvres de la commune.

Un de ses cousins, son héritier, homme riche, mais âpre, refusa d'acquitter le legs de son parent en arguant d'une nullité du testament.

Le curé prit parti pour ses pauvres puis, poussé à bout par l'avarice de l'héritier, eut le tort de dire tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, que Timothée Ivanovitch pouvait être acquitté par les tribunaux, mais qu'il n'en était pas moins un voleur.

Timothée ressentit d'autant plus l'injure qu'il la méritait davantage et porta plainte au juge du district.

Ce fut l'événement du jour, tout le monde en parlait ; le curé comparaitra-t-il, ou comparaitra-t-il pas ? Chacun se le demandait et interrogeait le saint.

Celui-ci paraissait consterné. Je crains bien qu'il n'arrive un malheur, répétait-il, sa Révérence est dans un état de surexcitation inquiétante. Quelques mots qui lui sont échappés me font trembler.

Que pouvait-il donc arriver ?

Rien de pire que ce qui eut lieu.

Trois jours avant la comparution des deux adversaires devant le tribunal, la nouvelle fut apportée par un paysan que Timothée Ivanovitch venait d'être assassiné dans un bois voisin, par lequel il avait nécessairement passé de nuit en revenant de Mohilef, où tout le monde savait qu'il était allé donner de nouvelles instructions à son avocat.

Cette nouvelle causa une stupeur profonde dans le pays, où elle se répandit avec une incroyable rapidité.

Personne ne connaissait d'ennemis à Timothée, quoique personne ne l'aimât. Seul le curé avait eu des démêlés avec lui, démêlés qui devaient se terminer devant les tribunaux. On se souvint alors que l'abbé avait dit . Le bien mal acquis ne profite pas, il arrivera malheur à cet homme.

On se rappelait aussi les appréhensions du saint.

Quand, après la messe, le sacristain sortit de l'église, la foule l'entoura, l'interrogeant. Lui ne comprenait pas, mais quand on lui eut raconté l'assassinat, il changea de visage, se prit la tête entre les mains et s'écria en gémissant :

Dieu de bonté, serait-ce donc pour cela que les souliers de sa Révérence, que j'avais cirés hier soir, sont ce matin. Il s'arrêta, effrayé de ses propres paroles.

On le pressa.

(à suivre)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Patrick Richardson.—Thérèse Gauthier.—Joseph Tessier.—Thérèse Lé-
pine.—Philéas Roy.—Julien Gadbois.—Euphrasie Renaud.—Philomène
Crevier.—Frs. Forté.—Thomas Harnett.—J. Bte Lalonde.—Esther Labelle.
—Marie Gagnier.—François Burns.—Marie Michel.—Adélaïde Ladouceur.
—Donatla Binette.—Alhémard Civalier.—Victoire Vésina.—Flavie Cha-
rest.—Olivine Lachance.—James Roach.—Pauline Ethier.—J. Bte Auger.
—Marguerite Larue.—Olive Richer.—Ursule Ritchot.—Thérèse Paré.—
Joséphine Lebeau.—Michel Janeau.

DE PROFUNDIS.

ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage,
a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département.
Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon
marché et de qualité qu'on ne saurait égalor.

Nous avons l'assortiment le plus complet de **MERINOS DOUBLES**, à soutanes.

SAYS FRANÇAIS dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les says importés et ont été reconnus supérieurs
en tous points.

CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au cloître et aux communautés reli-
gieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

DUPUIS FRÈRES

Coin des rues **STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ.**

MONTREAL.

E. S. GRANDE FONDÉSIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Deullag, 229 Notre Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt

HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET.
MONTREAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 et 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epicerics.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent

MONTREAL.

CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy, N.-Y., U. S. A.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON
Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GABOURY & GADIEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents,
résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX
MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.